PSA PEUGEOT CITROËN

Communiqué de presse

Le 29 avril 2015

Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2015

L'Assemblée Générale des actionnaires de Peugeot S.A. s'est réunie le 29 avril 2015 sous la présidence de Monsieur Louis Gallois, Président du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions recommandées par le Directoire et le Conseil de Surveillance, notamment :

- Le renouvellement de plusieurs autorisations et délégations financières données par l'Assemblée au Directoire.
- La proposition de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2014 car la reconstruction économique du Groupe n'est pas achevée.
- Le transfert du siège social de la Société à Rueil-Malmaison dès que le bail aura pris effet.

La retransmission de l'Assemblée Générale et les résultats complets des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.psa-peugeot-citroen.com.

Contact presse : +33 1 40 66 42 00

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2014. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2014. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO_2, avec une moyenne de 110,3 grammes de CO_2/km en 2014. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com